

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

Dans un premier temps, l'année 2020 sera considérée comme une année complète et sera considérée comme année de référence.

Ensuite, Valens rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

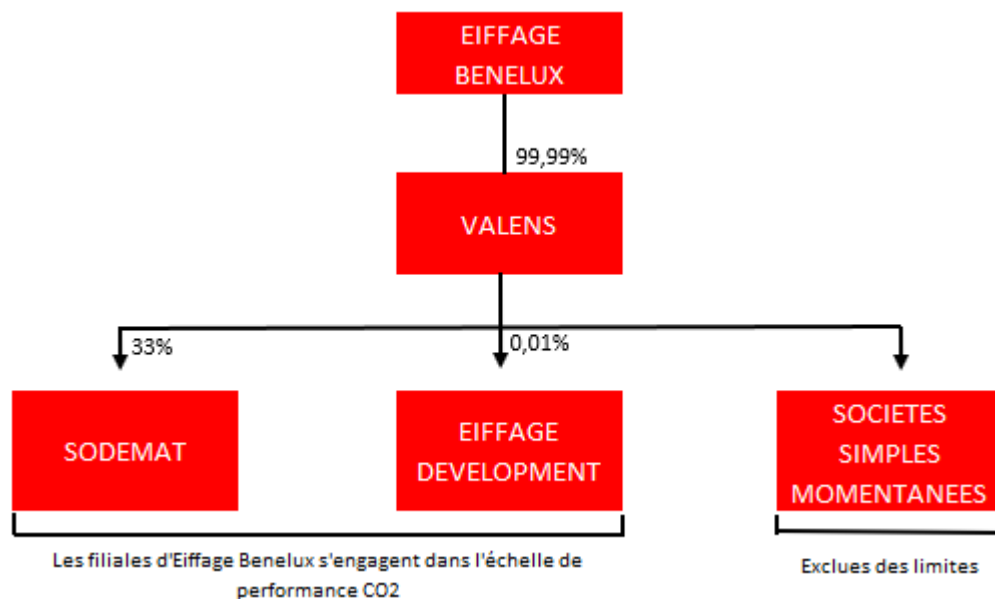
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés sera généré.

Les deux documents seront communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

Location	Source CO2	Driver	Unité
Site Bruxelles	Electricité	277.404	Kwh
Site Bruxelles	Gaz naturel	21.394,02	m ³
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	5.352	Kwh
Voitures	Diesel	99.592	liter
Voitures	Essence	26.113	liter
Chantiers	Gaz naturel	367,10	m ³
Chantiers	Diesel	20.054	litres
Chantiers	Electricité	381.486	Kwh

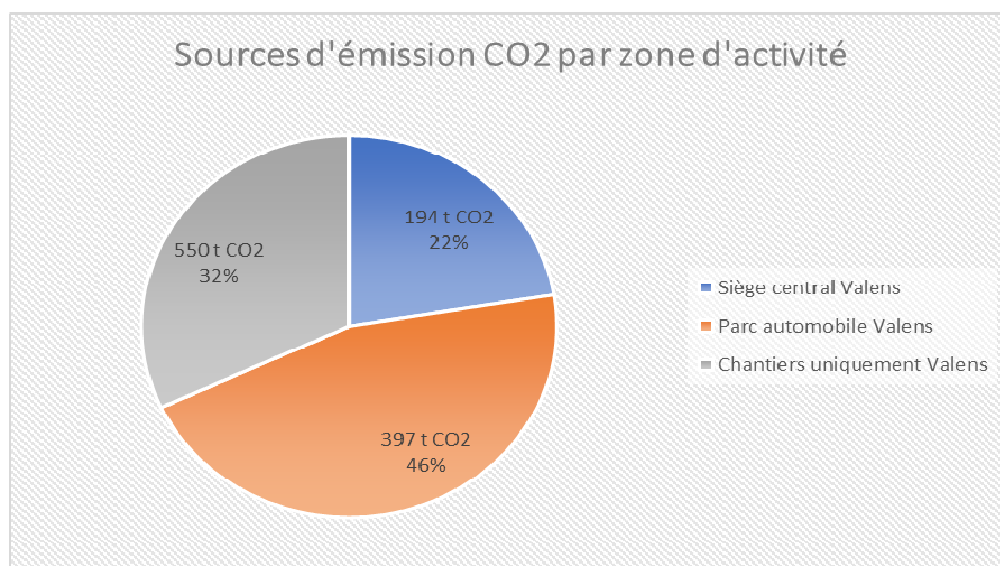
5. Émission CO2 (tableau)

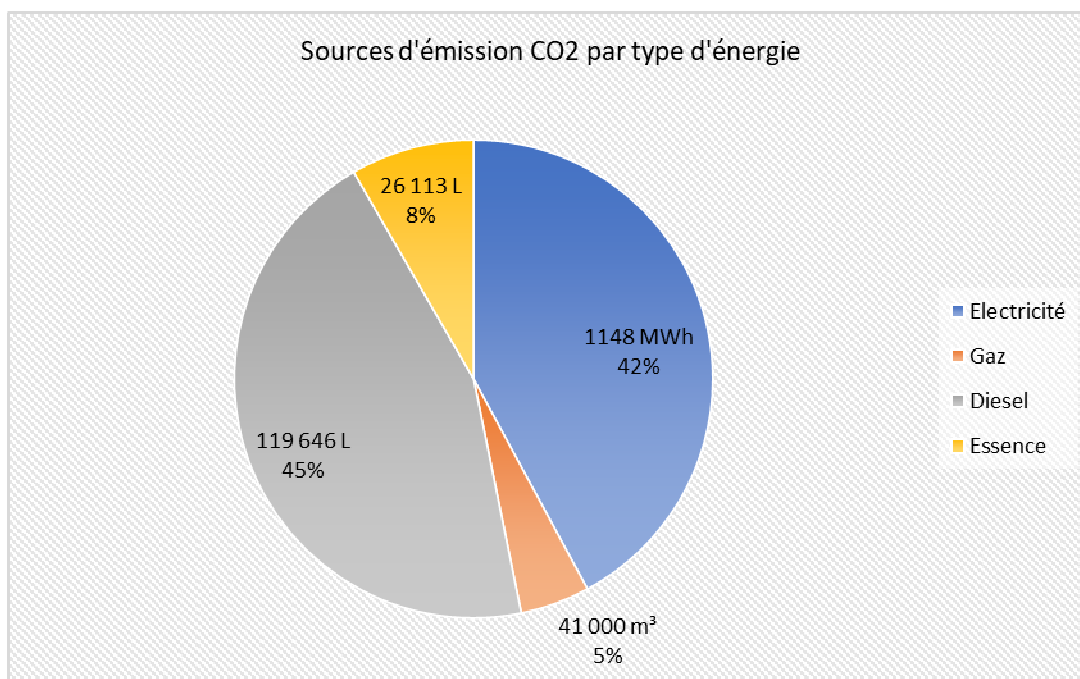
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://www.co2emissiefactoren.nl/lijt-emissiefactoren/>

Location	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité	277.404	Kwh	0,556	ton/MWh	154,24
Site Bruxelles	Gaz naturel	21.394,02	m ³	1,884	kg/m ³	40,31
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	5.352	Kwh	0,000	ton/KWh	0,00
Voitures	Diesel	99.592	liter	3,262	kg/liter	324,87
Voitures	Essence	26.113	liter	2,784	kg/liter	72,70
Chantiers	Gaz naturel	367,10	m ³	1,884	kg/m ³	0,69
Chantiers	Diesel	20.054	litres	3,262	kg/liter	65,42
Chantiers	Electricité	381.486	Kwh	0,556	ton/MWh	212,11
					TOTALE	870,32

6. Émission CO2 (graphique)





7. Résultats

42 % des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Le premier objectif consisterait à passer à des énergies renouvelables, soit par notre propre production (panneaux photovoltaïques), soit par l'achat d'électricité verte d'origine belge ou néerlandaise. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet de compenser une consommation de 5000 kWh. Cette installation réduit notre émission de CO2 de 9 tonnes par an.

46% des émissions proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel). Les derniers 6 % représentent la consommation de diesel par les groupes électrogènes sur chantier. Un deuxième objectif est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...). Actuellement, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Cette année 2020, 16 000 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 3 tonnes de CO2 en 2020 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif 1: Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge ou néerlandaise.

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Ce rapport est le premier rapport d'étape décrivant l'année de référence 2020.

Les progrès seront discutés dans le prochain rapport d'étape, dans le cadre duquel les résultats et les progrès du 1er semestre 2021 seront discutés.

Il est utile de souligner que l'année de référence que nous avons prise a été fortement impactée par la pandémie Covid-19.

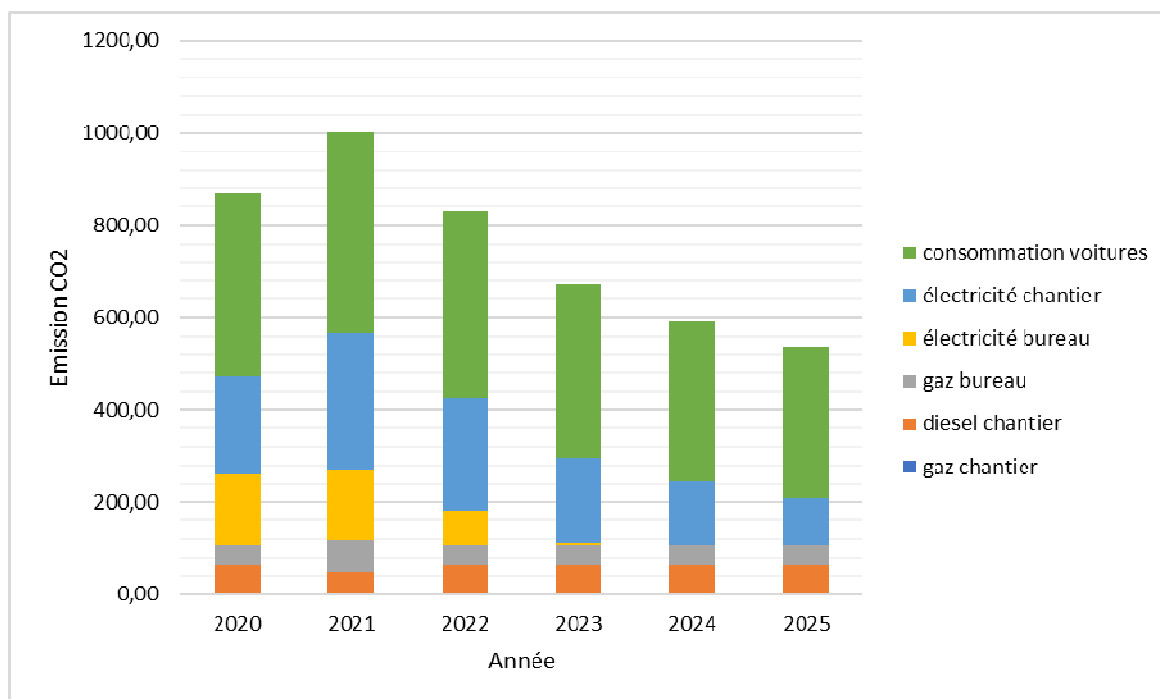
Durant cette année, il y a eu une légère diminution d'activité sur chantier mais il y a eu surtout plus de télétravail parmi les employés.

Ce point est mis en évidence par une augmentation de la consommation de carburant en 2021 par rapport à 2020.

D'un autre côté, l'augmentation de nouvelles voitures essence par rapport aux voitures Diesel peut être considérée comme un frein à la hausse de 2021.

En tenant compte des objectifs repris ci-dessous, nous prévoyons que l'année 2022 produira des résultats plus significatifs par rapport aux efforts fournis.

Ci-dessous en graphique, l'évolution de l'émission CO2 en fonction des objectifs mis en place.



Valens a aussi l'ambition de rénover ou construire son nouveau siège. Il est également dans les objectifs de l'entreprise de rendre ces nouveaux bureaux exemplaires et souhaite par ce moyen mettre tout en œuvre pour diminuer ses émissions de CO2.

11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3 en démarrage

Audits internes : prévus en décembre 2021

Audits externes : prévus en février 2022

Auto-évaluation : prévue en décembre 2021

Contrôle interne : prévu en décembre 2021


Recommandations : pas de points d'attention particuliers

Mesures correctives : pas de points d'attention particuliers

Mesures préventives : pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Yammer, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...). Les résultats seront également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

 EIFFAGE VALENS	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2020	Pag. 8 / 8

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage seront publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Co-opération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Pierre Wéry
Administrateur délégué